

Compte rendu du Conseil Municipal du 30 avril 2026

Le conseil municipal s'est réuni le 30 avril 2026 à 18h35.

Présents : 12 conseillers

Absents : 3 conseillers

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement délibérer.

La séance est ouverte par Monsieur le Maire

Madame Marine NOUET est désignée secrétaire de séance

1. Approbation du précédent compte rendu

Le compte rendu du conseil municipal du 20/03/2026 est approuvé à l'unanimité.

2. Compte Financier Unique (CFU)

Monsieur le Maire présente les résultats financiers de l'exercice 2025

CFU relatif Budget principal

- Fonctionnement : Dépenses 468 944,09€ - Recettes : 573 378,30€
- Investissement : Dépenses 130 266,96€ - Recettes : 236 392,13€
- Le CFU est approuvé à l'unanimité

CFU de l'eau

- Fonctionnement : Dépenses 94 169,51€ - Recettes : 76 191,39€
- Investissement : Dépenses 101 440,77€ - Recettes : 415 741,34€
- Le budget de l'eau est déficitaire et est équilibré avec un virement du budget principal
- Le CFU est approuvé à l'unanimité

CCAS

- Fonctionnement : Dépenses 3 029,00€ - Recettes : 4 561,99€
- Investissement : Dépenses 0,00€ - Recettes : 0,00€
- Le CFU est approuvé à l'unanimité

Lotissement LOU PRAT

- Fonctionnement : Dépenses 1 820,78€ - Recettes : 1 820,78€
- Investissement : Dépenses 40 030,04€ - Recettes : 0,00€
- Le CFU est approuvé à l'unanimité

3. Vote des taxes directes locales

Proposition d'augmentation afin de rester sous la moyenne des communes de la même strate :

- Taxe foncière : +1,62 %
- Taxe foncière non bâtie : +3,82 %
- Taxe d'habitation : +0,32 %

Résultat du vote :

- 11 pour
- 1 abstention

→ La délibération est adoptée.

4. Subventions aux associations

Bénéficiaire	Montant
A tout vents	500,00 €
APPEL Ecole	500,00 €
A.S.R (Football)	1 500,00 €
AAPMA Parfaits Pêcheurs	300,00 €
Alzheimer	50,00 €
Association sportive de l'école	500,00 €
Association le Pradou	500,00 €
Atout Gym Margeride	500,00 €
Club de Tir	300,00 €
VMEH 48	300,00 €
Comité des fêtes	1 500,00 €
Croix Rouge	200,00 €
Ogec (garderie école)	5 460,00 €
Ogec (restauration école)	4 830,00 €
Ptit's Momes	300,00 €
Réserve	250,00 €
Total	17 490,00 €

→ Délibération approuvé à l'unanimité

5. Forfait communal école

Le forfait 2026 est fixé à 45 000 €, +7 000 € (soit 85€/enfant de plus) par rapport à 2025

→ Adopté à l'unanimité

6. Budgets primitifs 2026

Budget principal

- Le budget principal s'établit à :
 - Fonctionnement : Dépenses 685 173,54€ - Recettes : 685 173,54€
 - Investissement : Dépenses 442 420,00€ - Recettes : 442 420,00€
- Budget principal adopté à l'unanimité

Budget de l'eau

- Fonctionnement : Dépenses 96 224,00€ - Recettes : 96 224,00€
- Investissement : Dépenses 567 972,98€ - Recettes : 567 972,98€
- Le service est équilibré par virement du budget principal de 15 355,59€
- Budget adopté à l'unanimité

CCAS

- Fonctionnement : Dépenses 5 500,00€ - Recettes : 5 500,00€
- Investissement : Dépenses 76,34€ - Recettes : 76,34€
- Budget stabilisé
- Adopté à l'unanimité

LOU PRAT

- Fonctionnement : Dépenses 589 092,34€ - Recettes : 589 092,34€
 - Investissement : Dépenses 585 892,34€ - Recettes : 585 892,34€
 - Adopté à l'unanimité
-

7. Désignation des délégués intercommunaux

- Communauté de communes Randon/Margeride :
 - Claude ROLLAND
 - Eric ROUX
 - Joëlle MALAVIEILLE

→ Approuvé à l'unanimité

8. Délégations de fonctions

- Domaine associatif : Alexis CARNAC
- Santé et tourisme : Vanessa POIRIER

→ Adopté à l'unanimité

9. Syndicats et organismes

- Lozère Numérique :
 - Titulaire : Eric MENGUY
 - Suppléante : Marine NOUET
- Lozère Ingénierie :
 - Claude ROLLAND
- SDEE :
 - Claude ROLLAND (titulaire)
 - Eric ROUX (suppléant)
- AGEDI :
 - Eric MENGUY (titulaire)
- AMF :
 - Claude ROLLAND

→ Toutes les désignations sont adoptées à l'unanimité

10. Emploi saisonnier

- Période : 4 mai au 30 août
- Temps plein (35h)

→ Adopté à l'unanimité

11. Tarifs et gestion de l'eau

- Tarifs d'abonnement en fonction du calibre du compteur
 - 15
 - 20
 - 25
- Adaptation selon calibre des compteurs

→ Adopté à l'unanimité

12. SAFER Lozère

Délibération autorisant le maire à contracter avec les services de la SAFER dans le cadre d'estimation de biens (600 €).

→ Adopté à l'unanimité

13. Désignation des représentants auprès des associations

APEL → Marine NOUET

ASR → Alexis CARNAC

TIR → Eric MENGUY

GYM → Vanessa POIRIER et Véronique ROUVEYROL

COMITE DES FETES → Joelle MALAVIEILLE et Mathieu BARLET

OFFICE DU TOURISME → Vanessa POIRIER et Marine NOUET

AU PLAISIR DU LIVRE → Eric ROUX

PTIT'S MOMES → Véronique DEREUME et Véronique ROUVEYROL

OGEC → Marine NOUET et Pierre BESSIERE

A TOUT VENT → Joelle MALAVIEILLE, Véronique DEREUME et Marine NOUET

EQUINS → Hervé SAPET

14. Désignation d'un correspondant Défense

Il est désigné Eric ROUX à l'unanimité

15. Local commercial

Deux candidatures étudiées avec l'aide de la CCI et de Relance Cevennes.

Attribution à M. Alexandre et Mme Cathy LABEAUME.

- Loyer : 450 €
- Licence : 100 €
- ➡ Total : 550 €

➡ Adopté à l'unanimité

16. Amendes de Police

Délibération autorisant le Maire à solliciter les aides d'amendes de police

Adoptée à l'unanimité

17. Divers

- Autorisation de demandes de subventions pour projets
 - Amendes de police : dépôt de dossier validé
-

Clôture de séance

La séance est levée à 21h25.

Mr Le Maire Claude ROLLAND

Secrétaire de Séance, Marine NOUET



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Marine NOUET', written over a horizontal line.